

Magazine Municipal des **MONTOIS**

n°146 DÉCEMBRE
2025



Meilleurs
2026
VŒUX



Édito

Chères Montoises, chers Montois,

L'actualité nationale reste traversée par des tensions : les incertitudes budgétaires persistent, tandis que chacun mesure, au quotidien, la hausse du coût de la vie.

Dans ce contexte, les communes et les intercommunalités ont une responsabilité : elles assurent la continuité du service public et continuent d'accompagner chaque jour les habitants, les associations et les entreprises. À Saint-Jean-de-Monts, l'action des services municipaux illustre cette présence de proximité, au plus près des besoins.

Depuis le 1^{er} septembre, la Ville est entrée dans la période pré-électorale. Le Code Électoral encadre strictement les communications des collectivités afin de garantir un débat démocratique serein et équilibré. Conformément à ces règles, ce magazine continuera donc à vous informer exclusivement sur les actions en cours et sur les services qui vous concernent directement, dans un souhait de transparence et d'égalité.

Comme vous pourrez le lire, plusieurs chantiers structurants se poursuivent : l'aménagement du cœur d'Orouët, les travaux d'embellissement de l'Esplanade de la Mer ou encore la réhabilitation de la gendarmerie. Ces projets, tous engagés depuis plusieurs mois, avancent par étapes, en tenant compte des usages, des budgets, des contraintes techniques et du dialogue permanent entretenu avec les riverains et les professionnels concernés.

Durant les mois qui viennent, l'hiver rappellera combien la solidarité demeure indispensable. Plusieurs rendez-vous sont déjà venus illustrer cet engagement collectif comme la Collecte Alimentaire ou le Téléthon, témoignant de l'implication des associations dans la vie montoise.

Le Centre Communal d'Action Sociale, la Maison France Services, le Nid des Aidants, les partenaires associatifs et l'ensemble des services municipaux restent mobilisés pour accompagner les familles, les aînés et toutes celles et ceux qui pourraient en avoir besoin.

En ces temps de crise et de difficultés, rappelons-nous ensemble, l'importance du respect, de l'écoute et du dialogue : ces valeurs qui façonnent notre quotidien et renforcent le bien-vivre ensemble. La liberté, l'égalité et la fraternité constituent notre socle commun, les valeurs de notre république, notre devoir pour les générations futures. C'est en s'appuyant sur elles que notre commune continue d'avancer.

Je vous souhaite à toutes et tous une fin d'année chaleureuse, apaisée et attentive aux autres. Que 2026 soit, pour vous et vos proches, une année sereine, solidaire et source de bonheur.



“

Je vous souhaite à toutes et tous une fin d'année chaleureuse, apaisée et attentive aux autres. Que 2026 soit, pour vous et vos proches, une année sereine, solidaire et source de bonheur.



Véronique Launay
Maire de Saint-Jean-de-Monts

Sommaire



- 2 Édito
- 4 Saint-Jean-de-Monts célèbre les Mythes & Cie : un voyage entre légendes et création
- 6 En bref
- 8 Élections municipales 2026 : comprendre, s'informer, participer
- 12 Recensement de la population 2026 : un rendez-vous essentiel pour Saint-Jean-de-Monts
- 14 Aménagement du cœur d'Orouët : un chantier pour améliorer les déplacements et le cadre de vie
- 16 Esplanade de la Mer : les travaux d'embellissement continuent
- 18 Gendarmerie : 9 nouveaux logements livrés, la réhabilitation se poursuit
- 19 Tribunes
- 20 Du numérique aux enjeux sociétaux : prévention auprès des jeunes
- 22 Infos pratiques & rendez-vous
- 24 Un transformateur haut en couleurs !



Évènement

Saint-Jean-de-Monts célèbre les Mythes & Cie : un voyage entre légendes et création

À l'occasion de la 3^e édition du Festival de l'Imaginaire, la Médiathèque invitera Montois et visiteurs à plonger dans l'univers fascinant des mythologies du monde, avec un programme riche et accessible à tous.

Quand la mythologie se décline au présent

Du **9 au 28 février**, la Médiathèque de Saint-Jean-de-Monts se transformera en véritable laboratoire mythologique. Jeux vidéo, bande dessinée, ateliers créatifs et spectacles interactifs permettront de revisiter les grands récits fondateurs, de l'Olympe aux légendes scandinaves, dans un esprit ludique et familial.



Mythes
& Cie





La bande dessinée s'illustre

Le mercredi 11 février, l'illustrateur **Philippe Larbier**, auteur de la célèbre série BD *Les Petits Mythos*, sera présent à la médiathèque :

- **11h** : un atelier BD ouvert à tous,
- **14h** : un temps d'échange et de dédicaces.

Une occasion unique de découvrir les coulisses d'une série bien connue des jeunes lecteurs.

La créativité se partage

Comme chaque année, un concours est organisé en amont du festival, du **29 octobre au 17 janvier**. Le concours, dédié à la création d'une chimère en collage/découpage, aura été lancé par un atelier pendant les vacances d'automne, et le matériel restera disponible à la médiathèque.

Deux ateliers créatifs complèteront la programmation :

- **mercredi 18 février** : initiation à l'art antique de la mosaïque,
- **jeudi 19 février** : réalisation d'un court-métrage en stop motion, inspiré des aventures d'Ulysse (dès 9 ans).

Le jeux vidéo en « Guest star »

Le **vendredi 13 février**, les amateurs de pixels pourront (re)découvrir *Age of Mythology*, célèbre jeu de civilisation des années 2000, lors d'une soirée "Gamer des Monts".

L'artiste invité, Matthieu Epp, sera présent du **25 au 27 février**, dans le cadre d'une résidence artistique à la médiathèque.

Le **25 février**, il proposera deux spectacles mêlant conte et univers vidéoludique :

- *Minos*, où les spectateurs s'allieront pour libérer de jeunes héros du labyrinthe,
- *Les Runes d'Odin*, un spectacle qui croise récits nordiques, musique et jeu vidéo collaboratif. Un moment à partager en famille.

Cette résidence permettra également à Matthieu Epp de préparer un nouveau spectacle associant récits médiévaux de la Table Ronde et jeu vidéo.

Un atelier-rencontre permettra au public d'échanger autour de son projet de « rouleau médiéval augmenté ».

Il consacrera ensuite deux jours au codage de son prototype avant une présentation en avant-première le **27 février** à 19h, lors de sa sortie de résidence.

Le jeu se démultiplie

Le **vendredi 20 février**, la médiathèque se transformera en terrain de jeu mythologique pour toute la famille. Énigmes, devinettes et casse-tête animeront une soirée escape game "sur mesure", organisée en partenariat avec le service enfance-jeunesse de la Ville.

En clôture du festival, le **samedi 27 février**, l'équipe de la médiathèque proposera le traditionnel quiz "Mythes & Cie". Les aventuriers de tous âges pourront tester leurs connaissances, tenter de remporter de nombreux lots, puis assister à l'intermède musical proposé par l'école de Musique Vibrato, juste avant la remise des prix du concours de chimères.

Modalités d'inscription

Tous les rendez-vous seront gratuits, mais certains nécessiteront une inscription préalable.

Réservation et renseignements auprès de la Médiathèque de Saint-Jean-de-Monts :

- **02 51 58 91 12**
- **mediatheque@saintjeandemonts.fr**

Entre divinités, géants et héros, le mois de février s'annonce résolument légendaire !

En bref

Mobilisation contre les violences faites aux femmes

Samedi 21 novembre, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, une soirée d'échanges a été organisée à la Médiathèque sur le thème des féminicides avec les témoignages des parents d'Aurélie et du compagnon de Samira Atif, toutes deux victimes de féminicides. Ces interventions ont rappelé que des tragédies peuvent survenir partout et que la vigilance, l'accompagnement et la compréhension des mécanismes de violence restent essentiels. Un ciné-débat autour du film *Aux Jours Qui Viennent* s'est également déroulé au Ciné Monts le 25 novembre.



16^e édition du Forum du Bien Vieillir à Saint-Jean-de-Monts

Mardi 7 octobre, lors de la 16^e édition du Forum Bien Vieillir, la Ville et le CCAS ont pu présenter leurs services à destination des aînés comme la veille sociale, la mutuelle communale, l'aide à la mobilité, le carnet de réductions Monts Pass Solidaire, l'épicerie "Coup de pouce", la médiathèque avec son portage de documents à domicile ou encore le programme Monts Sport Santé. Plus de 420 personnes ont participé à cet événement solidaire.



La Joséphine : une mobilisation sportive et solidaire

Dimanche 5 octobre, l'évènement La Joséphine à Saint-Jean-de-Monts, proposé dans le cadre d'Octobre Rose, a rassemblé 1 050 participantes afin de lutter contre le cancer du sein. Organisée en partenariat avec l'antenne locale de la Ligue contre le cancer et la Ville de La Roche-sur-Yon, cette course solidaire et engagée, entre forêt et océan, a mêlé échauffement collectif, prestations d'artistes locaux et ravitaillement offert par les commerçants Montois.



Caval'Océane : deux jours d'animations équestres sur la plage

Les 27 et 28 septembre, Saint-Jean-de-Monts a accueilli une nouvelle édition du festival équestre Caval'Océane. Concours de saut d'obstacles, tir à l'arc à cheval, ski-joëring, pony games, spectacles et animations familiales ont réuni près de 30 000 personnes. Cavaliers et artistes équestres se sont succédé, au rythme de la marée, sur la grande plage de Saint-Jean-de-Monts.



Rénovation des trottoirs, cheminement piétons et peinture routière

En complément des projets de voirie réalisés par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts et dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation de la Commune, plusieurs secteurs ont récemment été aménagés : avenue de la Mer, rue du Vasais, rue des Dunes, parking rue du Marché, boulevard du Maréchal Juin, chemin piéton rue de l'Île-de-France. Lorsque cela est possible, les cheminements sont réalisés en sablé pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie, favoriser l'alimentation des nappes phréatiques et, grâce à sa teinte claire, réduire l'effet d'îlot de chaleur.

La 5^e Saison culturelle est lancée à Odysséa

Mardi 14 octobre, le Palais des Congrès Odysséa a accueilli le spectacle « **Un air de fête** » de la compagnie Cinq de Cœur, mis en scène par Virginie Lemoine. Proposée dans le cadre de La 5^e Saison, cette représentation a séduit le public par son originalité et son énergie. Jusqu'en avril, à Saint-Jean-de-Monts, plusieurs rendez-vous culturels rythmeront cette 10^e édition portée par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts. Réservations sur www.billetterie.omdm.fr



1^{er} Semi-Marathon à Saint-Jean-de-Monts

Dimanche 19 octobre, 1 500 coureurs ont pris le départ de la 1^{ère} édition du Semi-Marathon et du 10 km de Saint-Jean-de-Monts.

Entre mer et forêt, l'événement a réuni passionnés et amateurs.

L'organisation a été assurée par le club Saint-Jean-de-Monts Vendée Triathlon Athlétisme et la Ville.



Salon Atlantique Zen : prendre soin de soi à Saint-Jean-de-Monts

Du 8 au 11 novembre, le Palais des Congrès Odysséa a accueilli plus de 4 000 visiteurs venus profiter de conférences, d'ateliers, de nombreux stands d'exposants et de moments bien-être. Cette année, le salon s'est déroulé aux couleurs du Viêt Nam, avec des démonstrations de danse et de musique, ainsi que des ateliers culinaires animés par le chef Abdel Benhallou. Le bar panoramique et l'espace restauration ont également séduit les participants, offrant une pause gourmande face à l'océan.



Dossier

Élections municipales 2026 : comprendre, s'informer, participer

En mars 2026, les citoyens seront invités à élire leurs conseillers municipaux et intercommunaux. Mais quel est l'objet du vote ? Quelles sont les compétences d'une commune ? Quel est son lien avec l'intercommunalité ? Comment se déroule le scrutin ? Une invitation à mieux comprendre la vie démocratique à Saint-Jean-de-Monts.

Les élections municipales : ce qu'il faut savoir

Le 15 mars 2026, les électeurs Montois seront appelés à élire directement leurs 29 conseillères et conseillers municipaux, à parité femmes/hommes, pour **un mandat de 6 ans**. Les nouveaux élus désigneront ensuite le Maire de la Ville et ses adjoints, également de manière paritaire. Une fois installés dans l'assemblée délibérante, ils devront **gérer les affaires de la commune** :

- ▶ fixer les grandes orientations locales,
- ▶ voter le budget,
- ▶ prendre les décisions sur les projets et services du territoire.

Les choix réalisés à l'échelle municipale concernent directement **la vie quotidienne** : école, urbanisme, environnement, culture, sécurité, solidarité, etc. Les conseillers municipaux agissent en effet **au plus près des habitants**.

Un second tour ?

Au 1^{er} tour, la liste qui obtient **plus de 50 % des voix** reçoit au moins la moitié des sièges du conseil municipal, l'autre moitié étant **répartie proportionnellement** entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages. Si aucune liste n'atteint la majorité absolue, **un 2nd tour sera organisé le dimanche 22 mars 2026**. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix au premier tour peuvent se représenter, tandis que celles ayant obtenu entre 5 % et 10 % peuvent fusionner avec une autre liste.



Une articulation intercommunale

Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers communautaires des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont élus en même temps que les conseillers municipaux, afin de garantir le lien entre les deux assemblées. Les candidats au conseil municipal et ceux au mandat communautaire figurent sur des listes distinctes, mais sur le même bulletin. Ainsi, Saint-Jean-de-Monts sera représentée par 14 conseillers communautaires au sein des 32 sièges de la Communauté de Communes Océan-Maraïs de Monts.

Créée en 1993, la Communauté de Communes Océan-Maraïs-de-Monts (OMDM) regroupe les communes de **Saint-Jean-de-Monts, La Barre-de-Monts, Le Perrier, Notre-Dame-de-Monts et Soullans**. Elle exerce des compétences obligatoires, définies notamment par la loi NOTRe du 7 août 2015, ainsi que d'autres compétences transférées librement par les communes membres.

Cette coopération intercommunale permet de **mutualiser certains services** et de **conduire des projets d'intérêt commun, d'être solidaires entre communes** et de définir une **stratégie globale** pour le développement local. La commune assure quant à elle le **lien quotidien** avec ses habitants.

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS

- ▶ Action sociale
- ▶ Vie associative
- ▶ Écoles maternelles et élémentaires
- ▶ Petite Enfance & Enfance-Jeunesse
- ▶ Espaces verts
- ▶ État civil
- ▶ Médiathèque
- ▶ Accueil des usagers
- ▶ Urbanisme
- ▶ Sécurité et prévention
- ▶ Sport

La SEML Saint Jean Activités

La SEML Saint Jean Activités, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public pour la Ville, assure la gestion de plusieurs équipements et services :

- ▶ **le Palais des Congrès Odysséa** (programmation culturelle, location des salles, organisation d'évènements pour les particuliers et professionnels, etc.) ;
- ▶ **la Base Nautique** ;
- ▶ **l'aire de camping-cars Les Pimprenelles** ;
- ▶ **un programme d'animations tout au long de l'année** (exposition estivale, feux d'artifice, Caval'Océane, Atlantique Zen, Kids'Folies, Monts Noël, etc.).

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN UN COUP D'ŒIL !



Qui vote ?

Les habitants de la commune âgés d'au moins 18 ans, de nationalité française (ou ressortissants d'un pays de l'Union européenne) et inscrits sur les listes électorales.



Quand ?

Les dimanches **15 & 22 mars** 2026 (1^{er} et 2nd tour), de 8h à 18h.



Comment ?

Au suffrage universel direct.



Quand le Maire est-il élu ?

Lors de la première réunion du nouveau conseil municipal par les conseillers.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OCÉAN-MARAIS DE MONTS

- ▶ Développement économique et touristique
- ▶ Aménagement du territoire et habitat
- ▶ Protection du littoral et des milieux aquatiques
- ▶ Eau, assainissement et gestion des déchets
- ▶ Mobilité et transports
- ▶ Actions culturelles et équipements intercommunaux
- ▶ Prévention des inondations et mise en œuvre du plan climat

Par ses services, ses activités commerciales et événementielles, la SEML Saint Jean Activités contribue au dynamisme et à l'attractivité de la commune.



Les services municipaux : agir pour les Montois

Au quotidien, **216 agents permanents et 26 équivalents temps plein (ETP) saisonniers** travaillent pour assurer les services publics. Ils ont à cœur de répondre au mieux aux besoins des usagers et jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement de la ville.

Quelle que soit la période, les services municipaux assurent **la continuité du service public** dans tous les domaines de la vie locale.

Enfance-Jeunesse et scolarité

Les agents s'engagent pour l'accompagnement des enfants et adolescents, en déclinant notamment le nouveau projet éducatif communal voté en mai 2024, qui fixe les engagements, les priorités et les principes éducatifs concernant tous les âges de l'enfant.

Trois structures accueillent les plus jeunes :

- ▶ **la Grande Crèche Frimousse** pour les tout-petits jusqu'à 3 ans,
- ▶ **l'accueil de loisirs Bord à Bord** dédié aux 3-12 ans, qui inclut également l'accueil périscolaire de l'école de La Plage, ainsi que la gestion de la Ludothèque,
- ▶ **le Foyer de jeunes** pour les 11-17 ans.

Le service participe aux actions du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Il organise également les élections, le suivi et l'animation du Conseil d'Enfants.

La gestion quotidienne des écoles maternelles et élémentaires, la restauration (près de 450 repas servis chaque jour) et l'accompagnement dans les bus scolaires ou en classe sont assurés par le service des affaires scolaires, qui veille aussi à l'entretien des locaux pour garantir un cadre sécurisé et agréable aux élèves.

LE SAVIEZ-VOUS ? Depuis septembre, les écoles maternelle et élémentaire de la Plage ont fusionné, créant une école primaire unique.

Sport

Les éducateurs sportifs de la Ville proposent **des activités physiques variées**, à la fois dans le cadre scolaire et sur les temps de loisirs. Ces actions contribuent au **développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel** des enfants, tout en favorisant la pratique régulière du sport.

Action sociale et solidarité

Les agents de l'action sociale **accompagnent les habitants confrontés à des situations complexes** liées à la santé, le logement ou l'éducation. Ils apportent des conseils et orientent le public face à des difficultés telles que le handicap, l'habitation inadaptée, les expulsions, les problèmes financiers ou le manque de renseignements administratifs.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) apporte un **soutien aux familles**. Il administre l'EHPAD la Forêt qui gère l'**hébergement des personnes âgées et handicapées**. Le Centre d'Activités Sociales Passerelle accueille les permanences de la Mutuelle Communale MCRN, du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), de Jusqu'À La Mort Accompagner la Vie (JALMAV - association qui propose du soutien aux personnes endeuillées), du **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**, des ateliers de la Mutualité Française, des cafés santé mais aussi du Secours Catholique. Il gère l'**épicerie sociale Coup de Pouce**, renforçant le lien de proximité avec les habitants.

Cadre de vie

Les services techniques assurent la **gestion et l'entretien du patrimoine communal** : espaces verts, voirie, bâtiments, éclairage public, etc. La commune possède plus de **80 bâtiments** (soit **50 000 m²** de superficie) et **28,5 km de voirie**. Avec **29 agents** en charge des espaces verts, Saint-Jean-de-Monts, labellisée 4 fleurs, entretient **20 ha de forêt, 11 ha de pelouse** et plante chaque année **75 000 fleurs**, ainsi que plus de **35 000 plantes vivaces, arbustes et arbres** dans les massifs pérennes.

Les services techniques gèrent également l'installation de matériels lors des manifestations, participent aux commissions de sécurité et d'accessibilité et rédigent des arrêtés municipaux.



Vie associative

Au cœur de la vie associative et culturelle locale, les agents de ce service **accompagnent les associations** dans leurs démarches, **coordonnent l'utilisation des équipements municipaux** et contribuent à **l'organisation de nombreuses animations** tout au long de l'année, dont le Forum des associations en septembre.

Médiathèque – Espace culturel

La Médiathèque municipale propose un **accès à la lecture, à la culture, à l'art et à la connaissance** pour tous les publics. Elle contribue aux loisirs, à la formation et à l'éducation tout au long de la vie à travers des documents variés (livres, jeux vidéo, CD, DVD, partition de musique, etc.).

LE SAVIEZ-VOUS ? La Médiathèque a changé et élargi ses horaires d'ouverture au public depuis le 1^{er} septembre.

LUNDI : 14h - 18h30

MARDI : 14h - 18h30

MERCREDI : 10h - 13h & 14h - 18h30

JEUDI : fermé au public

VENDREDI : 14h - 18h30

SAMEDI : 10h - 17h30

DIMANCHE : fermé

Les moments de fermeture au public sont notamment consacrés à l'accueil des scolaires.

Depuis cet été la **Bibliothèque Ambulante propose** une sélection d'ouvrages pour un moment de lecture en plein air.

Sécurité et prévention

La Police Municipale, composée de **6 agents** et **2 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**, assure un **service de proximité, prévention et surveillance** sur la commune. Équipés de voitures, VTT et récemment d'un véhicule faisant office de poste de police mobile, ils interviennent pour le respect du stationnement et du code de la route, assistent les sapeurs-pompiers et la gendarmerie et supervisent le dispositif de vidéoprotection.



LE SAVIEZ-VOUS ? Depuis 2022, la Ville de Saint-Jean-de-Monts offre un service de délivrance de la carte nationale d'identité et passeport. En moyenne, **250 titres** sont instruits par mois, par les agents d'accueil. La prise de rendez-vous est possible sur www.saintjeandemonts.fr rubrique « Mes démarches ».

Urbanisme

Le service urbanisme accompagne **plus de 500 Montois** chaque année dans leurs projets. Il instruit les demandes de **permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et autorisations de travaux**, en veillant au respect du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ainsi qu'à un développement harmonieux et respectueux de l'environnement de la commune.

Accueil

Les agents d'accueil **orientent et renseignent les citoyens** : réservation de salles, autorisations de débits de boissons, transmission d'informations aux services concernés, etc.

État civil

Le service de l'état civil, enregistre les **naissances, mariages, décès** et autres actes administratifs, assure le **suivi des listes électorales** et organise les différents scrutins.

Administration générale

Les services supports - **juridique, ressources humaines, communication, comptabilité, informatique, secrétariat général** - assurent également la continuité et le bon fonctionnement nécessaires à la commune.

Participer à la vie locale

Voter, c'est faire entendre sa voix et **contribuer directement aux décisions qui façonnent le quotidien et l'avenir de Saint-Jean-de-Monts**. Le vote constitue un acte citoyen essentiel.

La participation à la vie locale peut aussi prendre bien d'autres formes : s'engager dans une association, participer à un atelier citoyen ou assister aux conseils municipaux pour mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité.

S'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des **élections municipales des 15 et 22 mars 2026**, il est indispensable d'être **inscrit sur les listes électorales**. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes devenues récemment françaises. En cas de déménagement ou pour les citoyens européens résidant en France, une inscription volontaire est nécessaire.

La démarche est simple, rapide et gratuite :

en Mairie au plus tard le 6 février 2026

ou en ligne au plus tard le 4 février 2026 :

www.service-public.fr

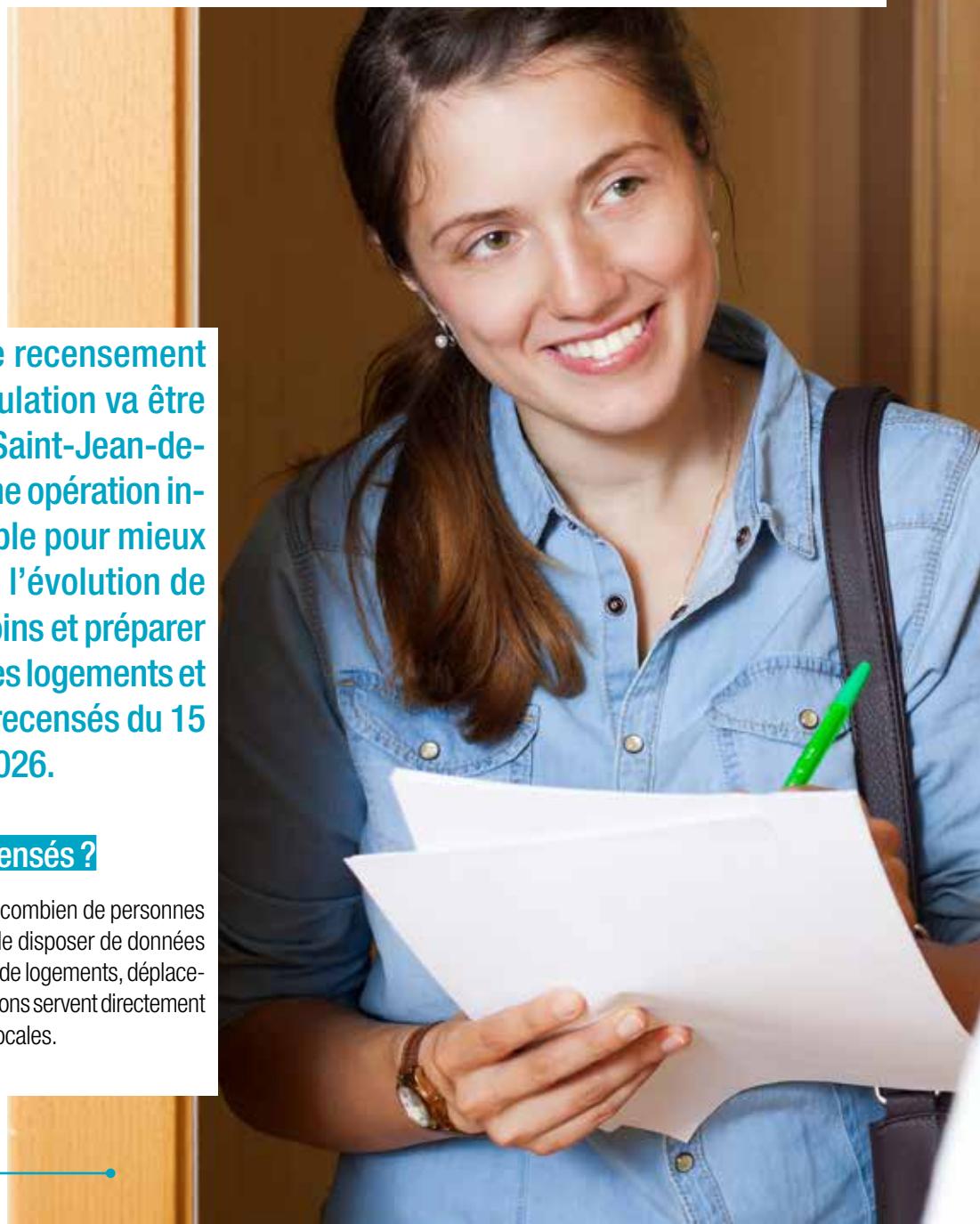
Actions

Recensement de la population 2026 : un rendez-vous essentiel pour Saint-Jean-de-Monts

En 2026, le recensement de la population va être réalisé à Saint-Jean-de-Monts : une opération indispensable pour mieux connaître l'évolution de la commune, ses besoins et préparer l'avenir. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 janvier au 14 février 2026.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent à Saint-Jean-de-Monts et de disposer de données précieuses : âge, profession, types de logements, déplacements quotidiens, etc. Ces informations servent directement à adapter les politiques publiques locales.



À quoi servent les résultats ?

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **les dotations sont proportionnelles à la population recensée**. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le nombre de pharmacies, etc.
3. **identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, voiries, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Comment ça se passe ?

Entre le 15 et le 20 janvier, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Ce document est indispensable : gardez-le précieusement. En effet, sur cette notice, figurent le code d'accès, le mot de passe et l'identifiant du logement qui permettent de se connecter au questionnaire. Suivez simplement les instructions qui y

sont indiquées pour vous recenser en ligne.

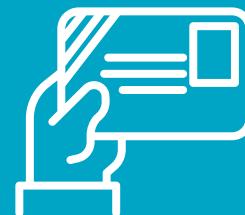
Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique et plus écolo. Favorisons le recensement en ligne !

- **Rendez-vous sur le site :**
le-recensement-et-moi.fr

Si vous rencontrez des difficultés avec l'informatique, les agents recenseurs qui passeront à votre domicile seront là pour vous accompagner et réaliser le recensement à vos côtés.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2026, ou pour toute question, contactez la mairie au 02 51 59 97 30.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Avant le début du recensement, les photos des 32 agents recenseurs seront mises en ligne sur le site de la mairie. Chaque agent disposera d'une carte officielle, permettant de les identifier facilement.

Rendez-vous sur :
www.saintjeandemonts.fr

Actions

Aménagement du cœur d'Orouët : un chantier pour améliorer les déplacements et le cadre de vie

Les travaux d'aménagement du cœur d'Orouët ont débuté en octobre 2025 afin de transformer la traversée du quartier en un espace plus sécurisé, plus vert et adapté à tous les modes de déplacement. Ce vaste programme, mené jusqu'en 2027, vise à apaiser le trafic, favoriser les mobilités douces et valoriser l'environnement urbain. Au-delà de la voirie, une nouvelle salle communale et une extension de l'école vont venir transformer le cœur du quartier d'Orouët.

Une requalification complète du centre

Ce projet global repense la traversée du centre d'Orouët sur près de 2,5 kilomètres. Il répond à la densité du trafic sur cet axe structurant et à la volonté de créer des liaisons plus sûres entre les différents secteurs du quartier, notamment vers l'école et les équipements de proximité. Les interventions portent sur l'amélioration des aménagements piétons et cyclables ainsi que sur la modération de la vitesse automobile.

Une première étape au carrefour de Montociel

La première phase du chantier, actuellement engagée, se concentre sur le carrefour de Montociel : réduction de la largeur de la chaussée et aménagement de *tournes-à-gauche* (cf plan) afin de fluidifier le trafic et de faciliter les traversées pour les piétons et les cyclistes. Cette étape devrait s'achever fin février 2026, sous réserve des conditions météorologiques.

Des travaux échelonnés jusqu'en 2027

Le programme avancera par étapes.

- ▶ **Avant avril 2026**, les interventions se poursuivront sur la RD 38 avec la finalisation de la première tranche et celle comprise entre le giratoire de l'avenue des Épines et le chemin du Pey Brûlé.
- ▶ **Courant 2026**, la portion entre le carrefour de Montociel et l'avenue des Épines et celle entre le chemin du Pey Brûlé et le chemin du Pas du Rat seront réalisées.
- ▶ La dernière phase, **prévue en 2027**, portera sur la portion entre le chemin du Pas du Rat et la sortie d'agglomération.

Cette organisation progressive permettra d'unifier l'ensemble du tracé et de rendre les déplacements plus confortables et cohérents pour tous les usagers.

Des matériaux durables et un environnement soigné

Les travaux concernent la voirie et les trottoirs, refaits avec des matériaux plus résistants et confortables : enrobé de qualité pour la chaussée, sablage renforcé pour les trottoirs.

Les opérations d'assainissement et de marquage accompagneront la création ou l'amélioration des itinéraires cyclables sur les principaux axes du quartier, dont certains comme le chemin de Belle Étoile, le chemin des Chapelles ou l'avenue des Épines.

Des plantations et de nouveaux aménagements paysagers viendront finaliser le chantier, contribuant à un cadre urbain plus agréable, plus végétal et plus harmonieux.

Circulation ajustée pendant les travaux

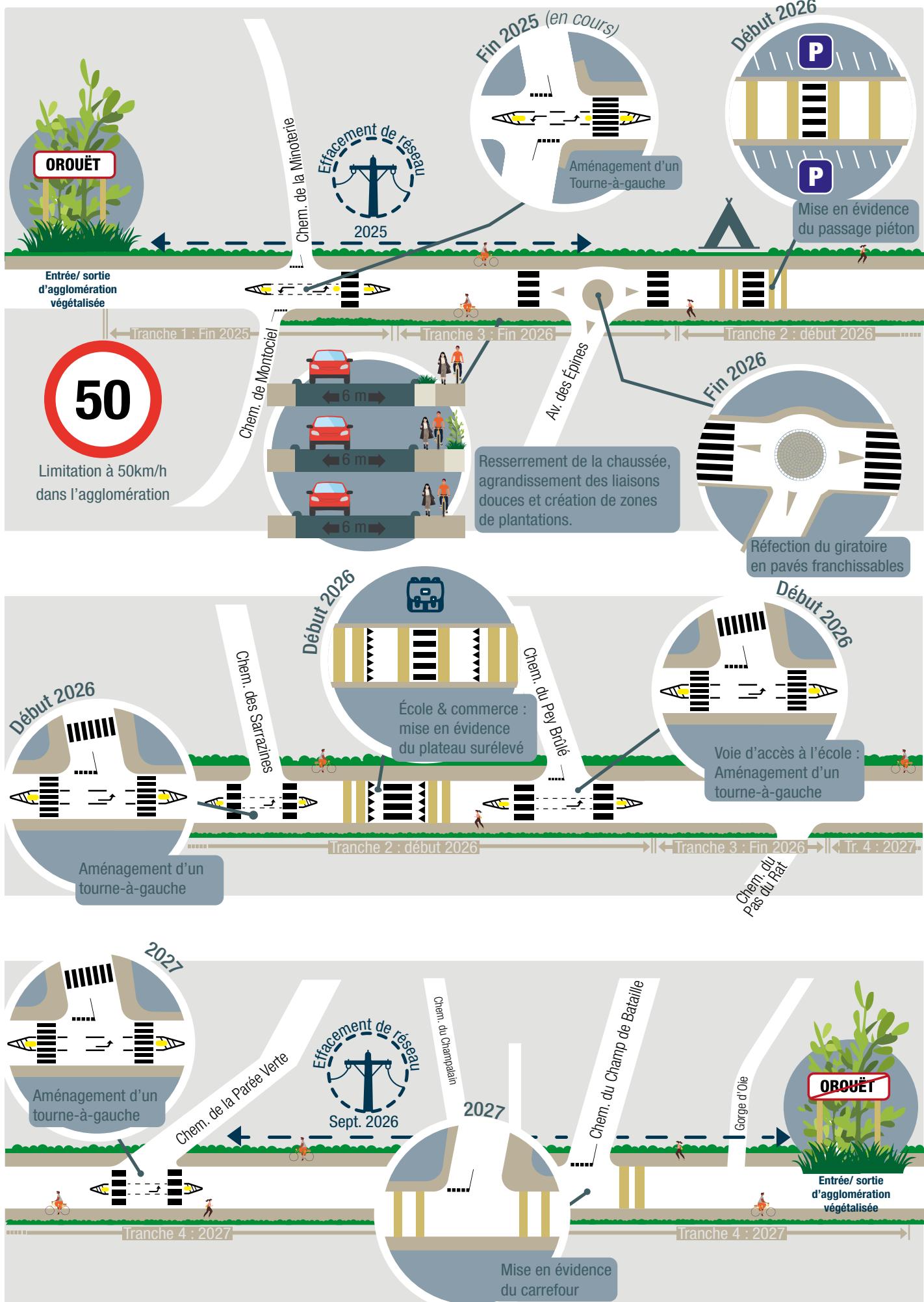
Durant la période des interventions, la circulation est adaptée afin de garantir la continuité des déplacements. Une alternance de sens et des déviations ponctuelles accompagneront les opérations de revêtement. Ces dispositifs préservent les accès aux commerces et aux habitations tout en limitant les perturbations pour les usagers.

Un quartier redessiné pour demain

En parallèle des travaux de voirie, plusieurs nouveaux équipements vont voir le jour dans le quartier :

- ▶ réaménagement complet de l'avenue principale avec des trottoirs et pistes cyclables,
- ▶ salle communale (200 personnes),
- ▶ extension de l'école (5^e classe),
- ▶ restaurant scolaire,
- ▶ espaces périscolaires,
- ▶ stationnements et plan de circulation repensés,
- ▶ mobilier urbain renouvelé
- ▶ espaces verts aménagés.

Le centre d'Orouët sera ainsi modernisé et pensé pour la vie des familles et de tous les usagers du quartier.



Actions

Esplanade de la Mer : les travaux d'embellissement continuent

Sur le front de mer, les travaux d'embellissement se poursuivent dans le secteur des Demoiselles. Cette première phase, engagée fin septembre, va embellir sans transformer : une démarche mesurée, respectueuse de l'identité des lieux et attentive aux usages quotidiens des Montois comme des touristes.

Une première phase dans le secteur des Demoiselles

Issue d'un processus de **concertation citoyenne** conduit entre 2022 et 2025, cette première phase s'appuie sur les contributions de plus de **700 habitants**. Les attentes exprimées portaient sur davantage de végétation, la création d'espaces conviviaux et l'amélioration de la sécurité pour les piétons et les cyclistes.

Les travaux ont débuté le 29 septembre 2025 et se poursuivront jusqu'à mi-mars 2026. Ils concernent le secteur des Demoiselles, à hauteur d'Océabul, pour un budget mesuré de 750 000 € HT.

L'intervention comprend notamment :

- ▶ la création d'une **aire de jeux** inclusive et multigénérationnelle de 320 m² ;
- ▶ une **aire de pique-nique** de 560 m² ;
- ▶ une **promenade piétonne et une piste cyclable** plus sinuuse pour apaiser la circulation ;

- ▶ l'installation de **21 appuis vélos** supplémentaires ;
- ▶ la **rénovation du mobilier urbain** avec 22 nouvelles assises et des matériaux durables ;
- ▶ la **végétalisation du secteur**, avec une réduction du taux de surface imperméabilisée, passant de 94 % à 78 % ;
- ▶ la création de **nouvelles toilettes publiques** et la sécurisation des traversées piétonnes.

Le nombre de places de parking demeurera globalement le même.

Impacts temporaires et circulation adaptée

Pendant toute la durée des travaux, les piétons circulent côté bâtiments, les cyclistes sont redirigés vers la route, et les parkings entre Océabul et Saint-Hilaire-de-Riez restent fermés. Des **points d'étape réguliers sont organisés avec les riverains** afin d'accompagner l'évolution du chantier.

Début novembre, la circulation a été temporairement



rement modifiée au croisement de l'Esplanade et de l'Avenue de la Plage pour permettre le déplacement du giratoire. **Les arbres existants sont intégralement conservés, et la cabine de plage, actuellement en cours de rénovation, sera réinstallée d'ici la fin de l'année au sein de l'espace public.**

Zoom sur la future aire de jeux

Parmi les aménagements les plus attendus figure **la création d'une aire de jeux en bois**, véritable signature du futur espace public.

La structure principale, encore en cours de conception, privilégie les formes harmonieuses, les couleurs douces et des matériaux naturels adaptés aux conditions marines.

Inclusive et sécurisée, elle proposera une diversité

d'activités : jeux d'équilibre, modules à ressorts, parcours moteurs ou structures à grimper. Les plantations alentours, choisies pour leur résistance au vent et au sel, créeront un îlot de fraîcheur accessible toute l'année, bordé de bancs.

Vers un front de mer plus végétal et apaisé

À travers cette première étape, la Ville amorce une transformation mesurée et progressive du front de mer. Pensé à l'échelle du linéaire complet, ce programme s'étendra progressivement, du secteur de La Baigneuse à celui des Oiseaux, en passant par la Base nautique et la promenade des Hérissons. Chaque phase sera conduite avec le même objectif : **embellir sans transformer**.



Avenue de la Mer : vers un embellissement concerté

Lieu incontournable de Saint-Jean-de-Monts, l'Avenue de la Mer fait l'objet d'une démarche d'embellissement, co-construite avec les commerçants.

Engagée en 2024, ce projet en cours vise à :

- ▶ valoriser le patrimoine bâti existant,
- ▶ harmoniser les façades et enseignes commerciales,
- ▶ garantir une cohérence d'ensemble avec les autres secteurs de la station,
- ▶ encourager les bonnes pratiques.

Une démarche progressive et partagée avec les commerçants

Les 25 et 26 septembre derniers, les commerçants ont été invités à échanger avec le cabinet Commun

Accord, chargé d'accompagner la réflexion. Un flyer explicatif a été diffusé. **55 commerçants ont déjà pris part à la démarche** qui aboutira, en 2026, à la mise en place d'une charte d'embellissement.

Ce document de référence, actuellement en cours d'élaboration, pourra être **intégré au futur Plan Local d'Urbanisme**. Il permettra de définir des règles communes, claires et qualitatives pour les aménagements futurs.

La prochaine étape interviendra au printemps 2026, avec un nouveau temps d'échange auprès des commerçants, pour **finaliser cette charte de manière concertée**.



Actions

Gendarmerie : 9 nouveaux logements livrés, la réhabilitation se poursuit

Le programme de restructuration de la gendarmerie de Saint-Jean-de-Monts entre dans une nouvelle phase. Après la livraison des logements à l'automne 2025, les travaux se poursuivent désormais sur le bâtiment principal. À terme, cette opération permettra d'offrir de meilleures conditions de travail aux gendarmes et d'améliorer l'organisation des espaces.

Deux zones distinctes pour un fonctionnement adapté

Le projet s'articule autour de deux zones complémentaires :

- ▶ une **zone de service**, correspondant à la réhabilitation et à l'extension de la gendarmerie existante. **La restructuration du bâtiment** principal vise à améliorer la fonctionnalité des espaces et la sécurité du personnel. Les travaux portent sur la réorganisation intérieure du rez-de-chaussée, le remplacement des menuiseries, l'isolation par l'extérieur et la création d'un porche agrandi ainsi que de nouveaux locaux techniques pour les véhicules de service. Une séparation claire entre les espaces publics et judiciaires sera assurée, avec **deux entrées distinctes** : l'une dédiée à l'accueil du public, l'autre à la partie judiciaire.
- ▶ une **zone résidentielle**, située sur la parcelle adjacente, à l'orée de la forêt, désormais entièrement livrée. Les **neuf nouveaux logements** (1 T2, 3 T3, 4 T4 et 1 T5) permettent d'accueillir sur place l'ensemble des effectifs. Individuels,

exposés est/ouest et dotés d'un jardin privatif, ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Certains logements sont prévus pour les renforts saisonniers, dans la continuité du fonctionnement de la brigade.

La reprise du chantier a eu lieu au **printemps 2025**, pour une **livraison complète à l'été 2026**.

Une attention portée à l'environnement

Le projet a été conçu dans le respect du cadre forestier et paysager. Afin de limiter l'emprise au sol, l'implantation a été optimisée pour préserver le plus possible la lisière boisée. La Ville a par ailleurs compensé la **surface déboisée de 0,24 hectare** par **un reboisement de 0,48 hectare**, soit **deux fois plus d'arbres plantés** que retirés.

En complément, **1,25 hectare de terrain** a été cédé à l'Office National des Forêts et classé **Natura 2000** et réservé au boisement, le protégeant ainsi de toute urbanisation.

Au total, l'opération aboutit à une **surface boisée de 1,73 hectare**, garantissant une gestion durable et équilibrée du patrimoine naturel.

Un investissement communal planifié

Le coût global de l'opération est estimé à **4,3 M€**, intégrant la réhabilitation du bâtiment, la construction des logements et les aménagements extérieurs.

Ce montant est **remboursé à terme par les loyers perçus** par la Ville, conformément au principe de neutralité financière de ce type d'équipement d'État.

Les travaux sont conduits en lien étroit avec la gendarmerie et les services techniques municipaux afin d'assurer la continuité du service public pendant toute la durée du chantier.



Tribunes

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Montoises, Montois,

Depuis le 1^{er} septembre, notre commune est entrée dans la période pré-électorale. Ce cadre, fixé par le Code électoral, impose à l'ensemble des collectivités et des élus une communication équilibrée, factuelle et respectueuse de la vie démocratique. Il garantit que chaque citoyenne et chaque citoyen accède à une information claire, sans confusion entre l'action publique et le débat électoral.

Dans ce contexte, les élus du groupe majoritaire poursuivent leur mission au service de l'intérêt général.

Les chantiers engagés depuis plusieurs mois — aménagement du cœur d'Orouët, embellissement de l'Esplanade de la Mer, réhabilitation de la gendarmerie — continuent conformément aux calendriers établis. Ces projets, construits avec les habitants, les associations, les commerçants et les professionnels, témoignent de l'attention portée à l'usage, à la sécurité et à la qualité de vie.

Mais la vie municipale ne se limite pas aux grands travaux. Elle englobe l'ensemble des services publics qui accompagnent, au quotidien, toutes les générations.

La Commune œuvre dans de nombreux domaines : enfance-jeunesse, culture, sécurité, état civil, action sociale, entretien des espaces publics, urbanisme, vie associative, sport ou encore accueil des usagers. Elle accompagne ainsi les particuliers, les associations et les entreprises.

Elle préserve notre patrimoine et construit la Ville balnéaire de demain, tenant compte des souhaits de chacun et en travaillant avec responsabilité pour prendre de la hauteur et répondre à l'intérêt général.

La période actuelle invite ainsi encore plus au dialogue et aux échanges. La démocratie locale se nourrit de la contribution de chacun, de l'écoute réciproque et de la capacité à travailler ensemble.

À Saint-Jean-de-Monts, cette vitalité se retrouve dans les initiatives portées par les services municipaux et les partenaires associatifs : solidarité hivernale, actions de prévention, animations culturelles, événements intergénérationnels.

Ce même esprit de participation trouve aussi sa place dans les temps forts de la vie démocratique, notamment lors des élections municipales de mars 2026. Participer au scrutin, c'est renforcer la légitimité des décisions qui concernent l'avenir de la commune et notre vie collective.

En cette fin d'année, les élus du groupe majoritaire adressent à chacune et chacun d'entre vous leurs vœux les plus chaleureux. Écoute de l'autre, compréhension et solidarité : que 2026 soit pour vous tous, chère Montoises, chers Montois, une année faite de bonheur, de bonne santé et de joies partagées.

Agir Ensemble

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Montoises, Montois,

Nous sommes nombreux à connaître quelqu'un d'extrêmement doué dans un domaine (artistique, sportif, culinaire etc...) donnant le sentiment de gâcher ce potentiel.

Ces qualités initiales ne suffisent pas toujours.

St Jean de Monts en 2025 procure cette sensation d'inachevée !

Pourtant, notre commune possède des atouts formidables.

Le paysage montois est composé de plages, d'un front de mer grandiose, d'une forêt domaniale et d'un marais somptueux ! Que faisons-nous de ce potentiel unique ?

Côté nature, nous construisons des lotissements en bordure de forêt (lotissement « la Pinède ») réussissant le double exploit de défigurer la nature et une avenue historique de St Jean de Monts (Avenue Valentin).

Côté front de mer, pas mieux !

Nous lançons un « embellissement » très coûteux du remblai sans concertation ni entente avec la commune de St Hilaire de Riez. Ne serait-il pas temps de discuter enfin avec la commune voisine pour imaginer un front de mer dans sa globalité ?

La reconstruction de la piscine au même endroit est aussi un bel exemple du manque de consultation des Montois.

La municipalité évoque le mot « co-construction » pour chaque projet mais qui aurait maintenu la piscine dans son emplacement initial ?

Cette implantation face mer est un échec manifeste et cumule les défauts :

- Piscine enterrée, sans aucune vue sur la mer, mais au premier plan pour subir la montée des eaux.
- Erosion prématuée due à la mer limitant considérablement sa durée de vie.

Cette piscine est donc un non-sens écologique et économique.

L'esthétisme de notre commune est délaissé depuis 5 ans. Les entrées de ville sont négligées, les routes sont insuffisamment entretenues.

Des zones entières (Route de la Pibole, l'entrée de l'Avenue de la Mer, le parking du centre-ville, Rue Henri Simon...) sont aménagées sans réflexion et restent dans un état de semi-friche pendant des années.

Notre arrière-pays est magnifique mais nos paysages de marais sont peu accessibles. Routes en mauvais état, pistes cyclables inexistantes, aucun espace aménagé pour profiter de cette « Venise Verte » !

St Jean de Monts ressemble aujourd'hui à cette personne talentueuse refusant de s'appuyer sur ses atouts uniques, faute d'une vision globale et d'une méthode pour les valoriser.

L'avenir de St Jean de Monts s'annonce néanmoins radieux avec de belles cartes en mains : un patrimoine naturel préservé, des associations dynamiques et une population engagée pour construire un projet.

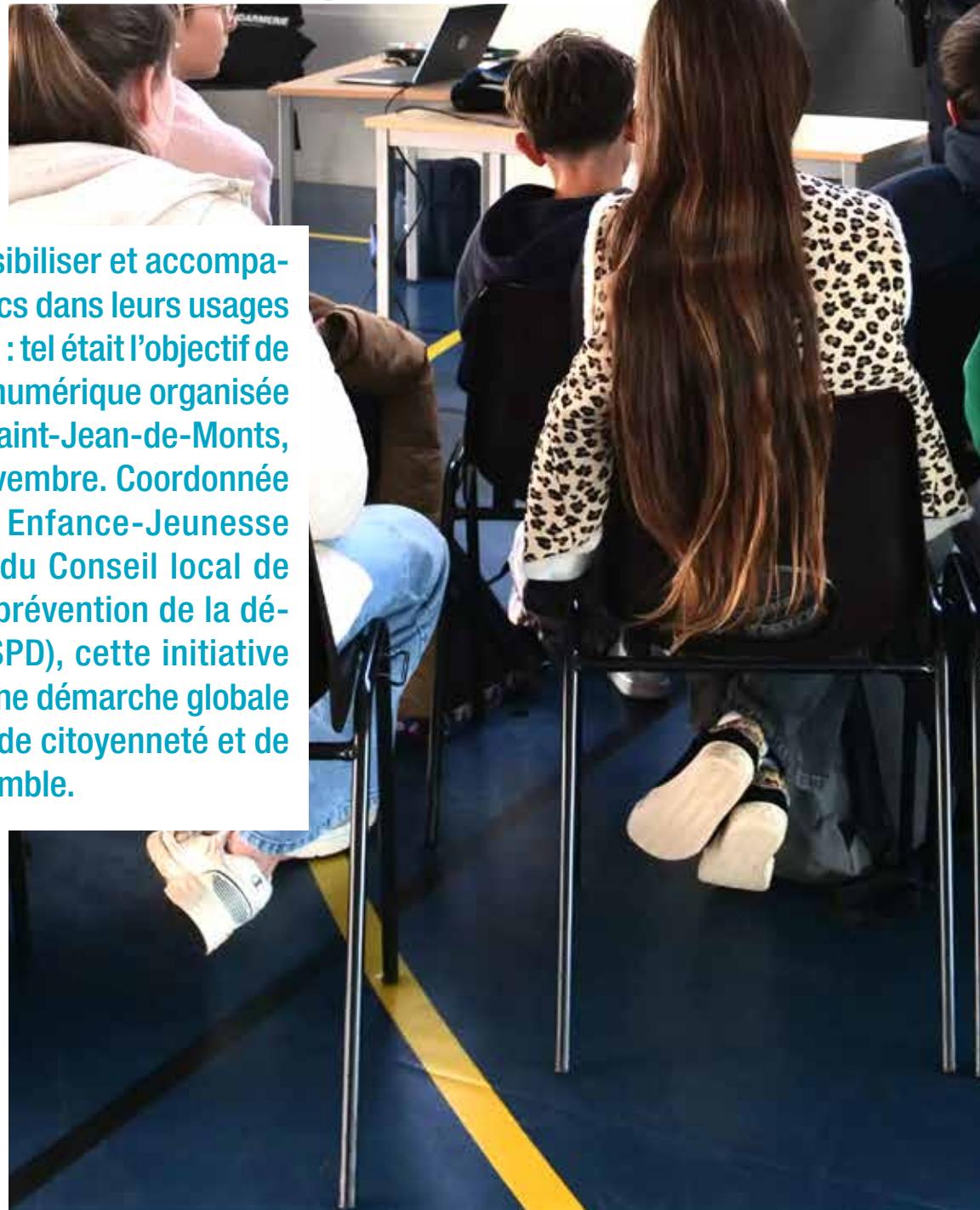
Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

Vos élus d'Autrement Saint Jean de Monts

Zoom

Du numérique aux enjeux sociétaux : prévention auprès des jeunes

Informier, sensibiliser et accompagner les publics dans leurs usages du numérique : tel était l'objectif de la Semaine du numérique organisée par la Ville de Saint-Jean-de-Monts, du 17 au 23 novembre. Coordonnée par le service Enfance-Jeunesse dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de prévention, de citoyenneté et de bien-vivre ensemble.





LE NUMÉRIQUE COMME FIL CONDUCTEUR

En complément des actions menées durant l'année, la Semaine du numérique a permis d'aborder des sujets concrets autour des usages et des risques liés aux écrans. 2 conférences ont rythmé cette semaine d'échanges :

- ▶ à la MFR, Ray Clid a animé un atelier avec 70 élèves : « Information VS Fake News » pour décrypter la désinformation et acquérir les bons réflexes ;
- ▶ au centre de loisirs Bord à Bord, Les Chevaliers du Web ont évoqué les effets des écrans sur le sommeil, la concentration et la communication.

Les 19 et 20 novembre, les élèves des collèges des Pays de Monts et Saint-Jean Les Lauriers ont participé à différents ateliers. L'approche se voulait interactive, expérientielle et adaptée à l'âge des participants avec :

- ▶ un escape game autour du numérique,
- ▶ de l'écriture d'un slam et d'un strip,
- ▶ du théâtre,
- ▶ des ateliers de prévention avec la Gendarmerie et la Police municipale,
- ▶ des échanges avec une psychologue,
- ▶ la création d'une fresque murale en graffitis

Deux jours rythmés par de nombreux échanges et l'envie collective de comprendre, prévenir et bien vivre ensemble.

Ces interventions font écho à une réalité :

- ▶ 94 % des adolescents possèdent un smartphone et se connectent chaque jour aux réseaux sociaux ;
- ▶ un ado sur trois a déjà été confronté à une fausse information en ligne ;

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance réunit des représentants de la Justice, la Gendarmerie, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), les services municipaux, l'Éducation nationale, la Police municipale, des associations locales et plusieurs partenaires institutionnels. Ensemble, ils mènent tout au long de l'année des actions pour prévenir la délinquance, renforcer le dialogue et encourager la responsabilité collective.

Les interventions prennent des formes variées : rencontres en milieu scolaire, animations, échanges avec les familles ou formation des animateurs. Ce travail partenarial repose sur l'écoute, la coopération et la complémentarité des acteurs locaux.

- ▶ le temps d'écran moyen des 11-17 ans dépasse quatre heures par jour, loisirs inclus (sources : Insee, Éducation nationale, 2024).

Ces constats renforcent la nécessité d'un accompagnement adapté des jeunes et des familles, au cœur des missions du CLSPD.

DES ENJEUX ÉLARGIS, UNE DÉMARCHE PARTAGÉE

En prenant le numérique comme point d'entrée, le CLSPD élargit son action à des enjeux sociétaux majeurs : prévention du harcèlement scolaire, égalité filles-garçons, lutte contre les rumeurs et les discriminations.

Ces thèmes sont abordés à travers des ateliers, débats ou projets collectifs, dans une logique d'écoute et de respect mutuel.

Ces initiatives prolongent un travail collectif de sensibilisation mené tout au long de l'année pour favoriser la prévention et le bien-vivre ensemble.

Infos pratiques

HORAIRES

► HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 00
relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr
www.saintjeandemonts.fr
Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 14h-17h30 • Samedi : 9h-12h
Les rendez-vous sont à privilégier.
Instruction Carte Nationale d'Identité
Passeport sur rendez-vous :
www.saintjeandemonts.fr (Mes démarches)

► SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 17
urbanisme@mairie-saintjeandemonts.fr
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h-12h30 / 14h-17h30
Accueil physique uniquement sur RDV

► MÉDIATHÈQUE-ESPACE CULTUREL

Bd Maréchal Leclerc
Tél. : 02 51 58 91 12
mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr
Entrée libre et gratuite
Lundi & mardi : 14h-18h30
Mercredi : 10h-13h / 14h-18h30
Vendredi : 14h-18h30
Samedi : 10h-17h30
Fermeture : jeudis, dimanches & jours fériés
Fermeture du 24 au 26 décembre et du 30 décembre au 2 janvier. Fermeture annuelle du 19 au 24 janvier 2026.

► LUDOTHÈQUE

33, rue Neuve
Tél. : 02 51 59 34 04
En période scolaire :
Mardi, jeudi, vendredi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
En période de vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-18h
(Fermeture vacances Noël)

► POLICE MUNICIPALE

& Gestion du service des objets perdus et/ou trouvés - 18, rue de la Plage (Côté droit de l'Hôtel de Ville) - Tél. : 02 51 59 97 09
police@mairie-saintjeandemonts.fr

Accueil physique :

Lundi et mercredi : 8h à 12h
Le samedi : 8h à 12h

En cas d'absence contactez le service par téléphone.

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-17h30
Le samedi : 8h-12h

► OFFICE DE TOURISME

Odysséa : 67, esplanade de la Mer
Tél. : 02 72 78 80 80
paysdesaintjeandemonts.fr
accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

Hors vacances scolaires :

du lundi au samedi : 10h-12h30 / 14h - 17h30

Fermé le jeudi et le dimanche

Vacances de Noël :

Lundi, jeudi, vendredi & samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30
Fermé mercredis, jeudis et dimanches

Vacances de février :

Du lundi au samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30

Fermé le dimanche

► BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h30-18h
Samedi : 9h-12h30

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

10, rue Jean Launois
Tél. : 02 51 49 68 40
Sur rendez-vous uniquement

► GARE ROUTIÈRE

29, bd Marechal Leclerc Tél : 02 51 58 97 33
Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h15
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h15

► ENTRAID'ADDICT (alcool / tabac / drogue)

Le 2^{ème} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Tél : 06 65 39 79 85

À L'HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

► ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE Conseils

gratuits de M. Olivier Lapeyre, architecte pour votre projet. Sur RDV : 02 51 51 59 97 17
2 permanences mensuelles les 1^{er} et 3^{ème} lundis après-midi du mois de 14h à 16h

www.caue85.com

MARCHÉS

MARCHÉ DU CENTRE-VILLE Place J. Yole

Les mercredis et samedis matins toute l'année

Ouverture les mercredis 24 et 31 décembre

2025.

MISAP

Maison Intercommunale des Services aux Publics

7, rue des Anciens d'AFN

Lundi : 9h -12h15 & 14h-17h

Mardi & mercredi : 9h -13h & 14h-17h

Jeudi : 14h-17h • Vendredi : 14h-16h45

Tél. : 02 55 34 00 40

Courriel : france-services@omdm.fr

► MISSION LOCALE

sur rdv Tél. : 02 51 26 96 18

► FINANCES PUBLIQUES (IMPOTS)

sur rdv mardi et mercredi. Tél. : 02 55 34 00 40

► SAUR

sans rdv les mercredis matin.

Tél. : 02 51 37 01 09

► RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

les lundis et mardis de 14h à 17h ou sur rdv.

Tél. : 02 55 34 00 46 - Tapez 2

► LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

les mercredis de 14h30 à 17h30, les vendredis de 9h à 12h (entrée rue de la plage).

Tél. : 02 55 34 00 46 - Tapez 1

► CONCILIATEUR DE JUSTICE

sur rdv les vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

philbeauvallet@gmail.com

► POINT CONSEIL BUDGET - ADAPEI - ARIA

Le 2^{ème} jeudi du mois. Uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 07 57 78 72 41

► LE NID DES AIDANTS

- sur rdv le 3^{ème} jeudi du mois.

Tél. : 06 77 39 09 06

► UFC QUE CHOISIR

avec et sans rdv le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, l'après-midi. Tél. : 02 51 36 19 52 contact@vendee.ufcquechoisir.fr

► LA MAISON DES ADOLESCENTS

- sur rdv les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 02 51 62 43 33

► SERVICE SOCIAL DE LA CAF

Service destiné uniquement aux familles fragilisées par une situation de séparation : les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h

Sur rdv 02 28 10 52 94

► SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE

Uniquement pour les assurés en arrêt de travail

préoccupés par leur reprise d'activité, les assurés

qui rencontrent des difficultés à faire face aux

conséquences de leur maladie dans leur vie

quotidienne) : les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 9h à 13h

Sur rdv au 3646 ou via www.ameli.fr

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

AU CENTRE D'ACTIVITÉS SOCIALES LA PASSERELLE

29, bd Maréchal Leclerc

► CIDFF (Centre d'Information sur Les Droits des Femmes et des Familles) Permanence gratuite d'accès aux droits - Uniquement sur rendez-vous. Tél : 02 51 08 84 84

► COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE MCRN. Uniquement sur rendez-vous. Tél : 07 87 57 33 80



Rendez-vous

ODYSSEÁ

Programme de la saison culturelle

► Mardi 20 janvier à 20h30

ANTONIA DE RENDINGER

Scène de corps et d'esprit
Humour One Woman Show

Tout public à partir de 12 ans

► Mardi 24 février à 20h30

LES MANGEURS DE LAPIN

Music-hall
Tout public

► Mercredi 4 mars à 20h30

LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

Jean-François Breuer
Théâtre

Tout public à partir de 12 ans

► Mercredi 25 mars à 20h30

À QUI LA FAUTE ?

Arts Live Entertainment
Théâtre

Tout public à partir de 11 ans

► Vendredi 3 avril à 20h30

LES DÉCAFÉINÉS

Les 2 derniers amis du monde
Humour

Tout public à partir de 12 ans

**Renseignements auprès
de l'Office de Tourisme :**

02 72 78 80 80



► Du 28 au 30 décembre

Monts Noël

La magie des fêtes de Noël !

Centre-ville



► Lundi 5 janvier à 14h30

Université Permanente

Templiers et francs-maçons

Philippe JOSSEARD

Odysséá

► 9 & 13 janvier à 19h30

Soirée Doudou Pyjama

Ma formidable famille !?

À partir de 4 ans - Sur réservation

Médiathèque

► Du 26 au 30 janvier

Braderie d'hiver

Vente de livres, magazines et CD déclassés

Entrée libre - Pendant les heures

d'ouverture

Médiathèque

► Du 7 au 28 février

Mythes & Cie

Pour affronter les frimas de l'hiver, les bibliothécaires vous invitent à l'imaginaire. Ateliers, spectacles, jeux... Un programme riche et varié pour toute la famille. (Cf. pages 4 & 5)

Tout public

Médiathèque • Entrée libre

► Lundi 9 février à 14h30

Université Permanente

Nourrir l'Humanité au XX^e siècle

Bruno PARMENTIER

Odysséá

► Samedi 14 mars de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Stage création

Initiation à l'aquarelle avec Pierre Martin.

Matériel fourni

À partir de 12 ans - Sur réservation

Médiathèque • Gratuit

► Vendredi 3 avril à 20h30

Concert Jazz Vocal : Springtime Connexion

Concert de jazz, soul et blues par Dana Luciano & Emmanuel Guirguis 4tet.

À partir de 12 ans - Sur réservation

Médiathèque • Gratuit



Retrouvez l'ensemble de la programmation culturelle des 5 communes Océan-Maraïs de Monts dans l'agenda 5^e Saison.

www.omdm.fr - www.paysdesaintjeandemonts.fr

► Samedi 10 janvier - 17h

Cérémonie des vœux à la population

Véronique Launay, Maire de Saint-Jean-de-Monts et le Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Odysséá • Entrée libre



ET AUSSI...

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site :
www.saintjeandemonts.fr

Également sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram



Environnement



Un transformateur haut en couleurs !

Les jeunes élus du Conseil d'Enfants de Saint-Jean-de-Monts viennent d'achever leur première réalisation. La décoration du transformateur électrique, situé à l'entrée de la route des Sables, est un projet à la fois artistique et collectif.

Un thème fédérateur

Les jeunes élus ont choisi le thème, « le marais et la paix ». Accompagnés par les animateurs du centre de loisirs, ils ont d'abord travaillé ensemble autour de plusieurs questions. Qu'évoque le marais ? Quelle est sa biodiversité ? Comment représenter la paix ? Quelles couleurs traduisent ces émotions ?

Un artiste pour accompagner les enfants

Pour donner vie à leurs idées, les en-

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 11 mars 2025, 174 élèves des écoles de la Plage, d'Orouët et Saint-Jean ont voté pour élire leurs représentants.



Le Conseil d'Enfants permet aux jeunes Montois d'apprendre la citoyenneté et de participer activement à la vie de leur commune. Il rassemble 18 élèves de CM1 et CM2 élus pour 2 ans, qui représentent leurs camarades, proposent des projets et contribuent à façonner la ville de demain.

fants ont ensuite rencontré Nattosito, un graffeur du collectif nantais 100 Pression. L'artiste leur a fait découvrir l'histoire du graffiti, ses techniques, ses codes et surtout l'art de peindre à la bombe, entre maîtrise du geste et liberté créative.

Une réalisation collective

L'œuvre finale est le fruit d'un travail collectif : Nattosito a réalisé les contours du dessin, tandis que les 18 jeunes élus ont pris les bombes de peinture pour appliquer les couleurs et faire naître les formes. Ensemble, ils ont transformé ce petit bâtiment technique en une fresque vibrante et poétique, célébrant la nature, la paix et la créativité.

Une création qui apporte une touche de nature et de couleur au centre-ville et qui illustre la mission du Conseil d'Enfants : apprendre à agir pour la commune, à travers des actions concrètes, citoyennes et solidaires.